La responsabilité de l'IA : chimère ou réalité juridique

Colloque en partenariat avec l'INRIA Lille L'ÉRADP - CRDP

Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Lille Le jeudi 28 mars 2024 Programme prévisionnel

9 H : Ouverture du colloque

Jean Gabriel Contamin, Doyen de la faculté et Professeur des Universités, Jean-Claude Planque, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lille et Juliette Jombart, Maîtresse de conférences en droit privé à l'Université de Lille

Présidence : **Jean-Yves Maréchal**, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lille et Codirecteur de l'Institut de criminologie de Lille

9H20 : Introduction historique sur la relation homme-machine, Louis de Carbonnières, Professeur d'histoire du droit à l'université de Lille (CRDP-LERADP) et Directeur de l'IEJ de la faculté

I. L'IA sous l'angle du droit pénal

9h40 : L'interaction homme-machine, Stéphane Huot, Chercheur à l'INRIA Lille

10h : *La criminologie appréhendée par les nouvelles technologies*, **Frédéric Archer**, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Lille, Codirecteur de l'Institut de criminologie de Lille, Colonel (RCDS) de la gendarmerie nationale

10h20 : Le rôle de l'IA dans la matière pénale, Sophie Sontag Koenig, Maître de conférences, Université Paris Nanterre

10h40 : La responsabilité pénale de l'IA, **Dimitri Rose**, Doctorant à l'Université catholique de Lille

11h : Témoignage d'un cyber enquêteur sur le rôle de l'IA dans l'enquête pénale.

Débats et pause

II. <u>L'IA sous l'angle du droit européen</u>

11h40 : Qu'est-ce qu'une IA ?, Réponse de l'IA par l'IA

12h : Le règlement IA Act, **Nathalie Nevejans**, Professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université d'Artois et Directrice de la Chaire IA Responsable de l'Université d'Artois

12h20 : La protection des données personnelles collectées par l'IA, **Marcel Moritz**, Maître de conférences HDR en droit public à l'Université de Lille

Débats et pause

Présidence : **Corinne Robaczewski**, Professeure de droit privé et sciences criminelles à l'université de Lille, Codirectrice de l'Équipe de Recherche Appliquée au Droit Privé (CRDP)

III. L'IA sous l'angle du droit privé

14h : Interagir avec une intelligence artificielle : Un dialogue humain-système comme les autres ? **Dominique Knutsen**, Maîtresse de conférences en psychologie expérimentale, laboratoire SCALab à l'Université de Lille

14h20 : L'intelligence artificielle saisie par le droit de la consommation : quelle protection pour le consommateur ? **Juliette Sénéchal**, Professeure de droit privé à l'Université de Lille

14h40 : La responsabilité civile de l'IA, Alison Blondeau, Doctorante à l'Université d'Artois

Débats et pause

IV. L'IA sous l'angle du droit public

15h20 : La question de l'avatarisation, **Équipe POTIOC**, INRIA Bordeaux.

15h40 : IA et administration, Christophe Mondou, Maître de conférences HDR en droit public

16h : Témoignage sur l'utilisation de l'IA au sein de l'administration.

Conclusion et clôture